

DEMANDE ASAP
Pièces Justificatives à fournir obligatoirement

- Carte d'étudiant 2019-2020 ou certificat de scolarité
- Avis fiscal des parents 2018 et copie de leur déclaration
- Avis fiscal du conjoint 2018 (si marié ou pacsé)
- 2 derniers relevés bancaires (comptes courants et épargnes)
Solde du compte au moment de la demande
- Relevé d'identité bancaire ou postal au nom de l'étudiant
- Quittance de loyer et/ou bail de location
- Autres dépenses à porter à notre connaissance

**Dossier complet à remettre
à l'assistante du Service Social**